

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ET GESTION DU HANDICAP DANS LE SECTEUR PRIVÉ EN AUSTRALIE, AU CANADA ET EN SUISSE : étude comparative

Ces dernières années, l'évolution démographique et la pénurie croissante en main d'œuvre qualifiée ont engendré des défis nouveaux pour les économies tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Les stratégies permettant de lutter contre ces difficultés comportent une activité accrue au sein de l'entreprise afin de retenir la main d'œuvre existante et, de recourir, notamment, à la gestion des personnes handicapées. La gestion du handicap est considérée à l'échelle mondiale comme étant une approche précieuse, non seulement en vue d'améliorer les programmes de retour à l'emploi, mais également de conserver les salariés tout en

améliorant leurs conditions de travail et le développement de l'organisation à l'intention des personnes handicapées.

L'Organisation Internationale du Travail (l'OIT) considère que la gestion du handicap est un élément crucial de soutien aux travailleurs dont l'emploi est menacé par la maladie ou l'accident ou dans le cas de retour au travail. Néanmoins, et en dépit du fait que le principe de la gestion du handicap est largement adopté, la recherche internationale aux fins de comparaison au sein des entreprises privées demeure très faible.

FAITS ET CHIFFRES

Partenaires:

L'Université des arts et des sciences appliquées du Nord-Ouest de la Suisse (FNHW), l'Université britannique de la Colombie du Nord, l'Université chinoise de Hong Kong, l'Université Griffith, le Centre des professionnels de la santé de Hong Kong, Chine

Pays bénéficiaires:

Australie, Canada, Chine, Suisse

Calendrier:

De 2013 à ce jour

Budget:

En nature

ACTION MENÉE

Le projet répond à un besoin urgent d'amélioration des connaissances relatives à la mise en œuvre et à l'impact de la gestion du handicap dans les entreprises privées. L'Australie, le Canada, la Chine et la Suisse ont été sélectionnés pour servir d'exemples hétérogènes qui permettront une analyse de l'impact des différents systèmes d'aides sociales relatives à la gestion du handicap.

L'objectif du projet de recherche consiste à répondre aux questions d'étude suivantes :

- Quels sont les facteurs qui peuvent avoir une incidence sur le choix conduisant une entreprise privée à opter pour la mise en place d'un programme de gestion du handicap?
- Quels sont les avantages et les inconvénients perçus d'un programme de gestion du handicap?
- Quels sont les points forts et les points faibles des systèmes actuels de gestion du handicap?
- Quelle est la valeur de la gestion du handicap pour les salariés du point de vue de leur satisfaction au travail, leur santé physique et mentale, leur moral, leur présence au travail, etc.?

Les réponses à ces questions nous permettront de dresser un tableau des activités de gestion du handicap dans les entreprises privées dans le monde au moyen d'une approche interdisciplinaire englobant les entreprises, l'éducation, la santé, la psychologie et la sociologie. Le projet s'appuie sur des méthodes de recherche quantitatives et qualitatives, ainsi que des études et des entretiens structurés ou semi-structurés.



Les résultats obtenus montreront comment la gestion du handicap dans les entreprises privées et publiques s'est mise en place dans les différents pays, comment elle fonctionne sur le lieu de travail, ainsi que ses résultats dans le bilan général. Cette première recherche internationale sur la gestion du handicap contribuera de manière significative aux connaissances globales relatives à la gestion du handicap en entreprises au Canada, en Chine, en Australie et en Suisse.»

Professeur
Thomas Geisen,
Coordinateur
de projet.

RÉSULTATS

La recherche est l'étude internationale comparative sur la gestion du handicap dans les entreprises privées la plus importante à ce jour.

- 32 entreprises dans quatre pays sont couvertes par la recherche, ce qui représente 500'000 salariés environ.
- 32 études de cas, 128 entrevues semi-structurées et 960 questionnaires feront l'objet d'une analyse.

Les instruments de recherche quantitatifs et qualitatifs ont été mis au point à la fin de l'année 2014, et l'approbation éthique achevée. En août 2014, la collecte de données a commencé dans quatre pays où la plupart des entreprises participantes a été sélectionnée. Les données ont été analysées au fur et à mesure de leur collecte en se fondant sur une méthodologie ancrée dans la théorie. Le processus de collecte et d'analyse de données a été discuté au sein du groupe de recherche international qui a en a tiré les conclusions appropriées.

Les étapes ultérieures seront la finalisation des études de cas nationaux, la comparaison internationale et la discussion des résultats à l'échelle nationale. Les résultats définitifs seront remis en novembre 2015. Quant aux résultats de l'étude, ils seront présentés lors d'une conférence internationale sur la gestion du handicap en 2016.

Le projet débouchera sur les réalisations attendues, comme par exemple des publications universitaires et sectorielles, les délibérations de conférence sur les aspect théoriques et pratiques, des présentations destinées aux entreprises, des contributions pour la gestion d'enquêtes nationales et par état, permettant ainsi à la recherche de toucher un large éventail de parties prenantes.



**Département
des partenariats et de
l'appui aux programmes
extérieurs (PARDEV)**

Organisation
internationale du Travail
4, Route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Tél: +41 22 799 73 09
Fax: +41 22 799 66 68
E-mail: ppp@ilo.org
www.ilo.org/ppp

AVANTAGES DU PARTENARIAT

- L'OIT fournit des conseils d'orientation ainsi qu'un soutien moral tout au long du programme contribuant ainsi à la diffusion des résultats de la recherche.
- La recherche multinationale révèle d'autres évolutions de la pratique de la gestion du handicap.
- L'inclusion de nombreux pays accroîtra la coopération internationale et contribuera à promouvoir la gestion du handicap dans toute une série de contextes nationaux.
- Les entreprises acquerront de nouvelles perspectives quant aux concepts sur lesquels se fonde la gestion du handicap, ce qui les aidera à gérer l'évolution démographique de leurs effectifs, ainsi que toute pénurie éventuelle de personnel qualifié.
- La politique sociale et les organismes sociaux tireront profit des résultats qui les amènera à mieux comprendre les stratégies de réinsertion qui fonctionnent dans les entreprises afin de les promouvoir avec efficacité.
- La formation des professionnels permettra d'appliquer les résultats de la recherche à l'enseignement de la gestion du handicap dans le cadre des programmes de réadaptation.